



Les fondamentaux en droit du travail

Identifier les principaux risques et les prévenir

Contexte

- Le droit du travail a connu de nombreuses réformes ces dernières années (loi travail de 2016, réforme du code du travail en 2017, etc.). De l'entrée du salarié, en passant par la conclusion du contrat de travail, l'organisation du travail, la suspension du contrat, le droit disciplinaire, et la rupture du contrat, cette formation vous permettra d'acquérir des connaissances de base en droit du travail et de maîtriser l'articulation entre les dispositions conventionnelles (branche, conventions collectives, code du travail).

Objectifs

- Connaître et maîtriser les fondamentaux du droit du travail
- Acquérir et/ou mettre à jour ses connaissances de base en droit du travail sur les différents contrats de travail, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture
- Connaître les principaux risques liés au droit du travail afin de les prévenir

Programme

- Les sources du droit du travail**
 - La hiérarchie des sources
 - Le paysage conventionnel
- L'entrée du salarié**
- Les différentes formes du contrat de travail et leurs régimes**
 - Le Contrat à durée indéterminée (CDI),
 - Le Contrat à durée déterminée (CDD),
 - Le Contrat à temps plein et à temps partiel
- La modification du contrat de travail.**
- L'organisation du temps de travail**
 - La durée du travail
 - La notion de travail effectif
 - Les durées maximales de travail
 - Les repos obligatoires
 - Les heures supplémentaires
 - Les heures complémentaires

Date(s) :

Inter : 19 & 20 novembre 2019

Intra : date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu :

Inter : URIOPSS - Marseille

Intra : dans vos locaux ou dans les nôtres selon la pertinence

Durée :

Inter : 2 jours – 14 heures

Intra : selon vos besoins

Coût :

Inter : 550 €

Intra : selon la durée

Public :

Direction, chefs de service, responsables RH, personnels administratifs en charge de la gestion des RH

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances, exposés
- Echanges à partir des questions ou des cas rapportés par les participants

Intervenantes :

Anne QUINTON et Sophie REZZI, Conseillères techniques de l'URIOPSS PACA et Corse, Droit social, droit associatif



Programme (suite)

- Les congés payés
 - . L'organisation des congés
 - . Le décompte des congés payés
 - . Les jours fériés

- **La maladie et l'accident du travail**
 - Maladie professionnelle, Maladie non professionnelle, AT
 - Incidence sur le contrat de travail

- **Les sanctions disciplinaires**
 - Définition
 - Procédure

- **La rupture du contrat de travail**
 - La rupture du CDI
 - . Zoom sur la procédure d'inaptitude au poste de travail
 - La rupture du CDD
 - Les salariés protégés